



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

AMCC - Association du Monument des Comtes et des Comtesses
Route des Clos 149 - 2012 AUVERNIER
info@amcc-neuchatel.ch
www.amcc-neuchatel.ch
IBAN: CH 0700 7660 0010 3245 300

PROCES-VERBAL

Assemblée générale de l'AMCC

18 juin 2021, 17h30

Salle des États, Neuchâtel

1. Accueil et mots de bienvenue de la Présidente

Une minute de silence est observée suite au décès en novembre 2019 de Mme Marie-Paule Droz-Boillat, membre de notre association.

Les excusées et excusés sont Mesdames, Messieurs Lionel Bartolini, représenté par Madame Rodeschini, son adjointe (que la présidente salue et remercie de sa présence), Thierry Béguin, Marie-Thérèse Bonnadona, cheffe du service de la culture, Christiane Bourquin, Nicole Burki, Lynne Conti, Pierre Conti, Patrick Gindrat, Daniel Gnaegi, Stéphanie Guillo, Colette Joray, Marianne Knoepfli Kladny, Adèle Mantuano, Jean Martenet, Marilou Martenet, Marcel Mathys, Ariane Moser, Félix Moser, Susanne Nussbaum, Blaise Roulet, Patrizia Suriano, la trésorière, retenue à l'étranger, pour des raisons familiales, Salvatore Suriano et Adrien Wyssbod.

La présidente accueille les membres de l'AMCC dans la Salle des États du Château de Neuchâtel et remercie Messieurs Lionel Bartolini et Salomon Rizzo pour leur disponibilité.

Après une année 2020 chaotique pour les associations et les assemblées générales, l'AMCC peut reprendre le cours de ses activités culturelles.

2. PV de la séance constitutive du 8 mai 2019

Le PV est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteure, Madame Patrizia Suriano.



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

AMCC - Association du Monument des Comtes et des Comtesses

Route des Clos 149 - 2012 AUVERNIER

info@amcc-neuchatel.ch

www.amcc-neuchatel.ch

IBAN: CH 0700 7660 0010 3245 300

3. Nouvelles les plus récentes de l'application

L'année 2020 a été favorable au développement de notre projet : le financement assuré, la présidente a pu commencer le travail de recherches proprement dit, consulter les archives à de multiples reprises, écrire un script narratif avec la collaboration d'Arnaud Besson, le faire relire par Jacques Ramseyer et finalement le faire valider par Lionel Bartolini et Jacques Bujard, fin juin 2020. Tous ont prêté leur concours à cette première étape décisive de la réalisation de l'app. La présidente leur en est très reconnaissante et les remercie, car Arnaud Besson et elle, tenaient à ce que tous les éléments de la narration soient rigoureusement historiques !

Ce palier franchi, elle s'est mise à la recherche des 12 acteurs et actrices, qui entrant dans le jeu de la fiction, accepteraient de prêter leur talent et leur voix aux membres principaux de la saga familiale : le comte Louis, sa fille la comtesse Isabelle, ainsi que la voix narrative, qui relie les personnages les uns aux autres et qui en tisse la trame.

Quatre séances d'enregistrement des scripts, traduits en allemand, anglais et italien ont été organisées avec dna-studios. Il s'en est suivi une collaboration très étroite entre dna-studios et l'AMCC, via sa présidente et Arnaud Besson. Ils ont passé des heures à visionner les progrès de ce qui allait devenir Monumentissimo ! Ils ont admiré le travail de modélisation des 15 personnages de pierre en 3D dans la première partie de l'app, téléchargeable de n'importe quel endroit, puis dans la seconde, la mise en scène du script qui peu à peu, se mettait à parler et même à aboyer, donnant ainsi vie à l'ensemble, uniquement visible au pied du monument lui-même, comme nous le suggère la comtesse Isabelle.

Puis s'est coordonné le long et méticuleux travail de mise au point entre Bulle et Auvernier, grâce au fil électronique et aux smartphones !



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

AMCC - Association du Monument des Comtes et des Comtesses
Route des Clos 149 - 2012 AUVERNIER
info@amcc-neuchatel.ch
www.amcc-neuchatel.ch
IBAN: CH 0700 7660 0010 3245 300

4. Présentation de Messieurs David Hofer et Nathanaël Monney (dna-studios) de teasers dans les 4 langues que comporte l'application / questions / réponses

Le teaser de l'application est présenté à l'assemblée, en avant-première. Il s'agit d'une réalisation en réalité augmentée. Les membres présents découvrent la première partie de l'application et le monument plus vrai que nature, modélisé grâce à une centaine de photos prises sur place.

David Hofer explique que la première partie de l'app est accessible de n'importe quel endroit. L'application détecte le sol et en le scannant, débute la première partie de l'application composée de 3 chapitres.

Pour accéder à la seconde partie, il faut se rendre sur place, à la Collégiale. La présentation est différente de la première partie : sur la scène narrative imaginée par dna-studios, on voit apparaître les principaux personnages du monument (Louis et Isabelle) et une voix narrative relate tous les moments importants de cette saga familiale.

L'app est disponible sur Apple (dès iOS 11) et sur Android (la majorité de appareils sortis après 2017).

Bien que la Collégiale soit assez sombre, les carreaux de ciment présentent un contraste suffisant pour déclencher les animations.

Nathanaël Monney précise que le monument est modélisé dans ses moindres détails, ce qui permet de l'afficher en taille réelle sur l'application.

Les différents chapitres sont introduits par des morceaux de luth datant du 14^{ème} siècle, joués par Dana Howe.



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

AMCC - Association du Monument des Comtes et des Comtesses

Route des Clos 149 - 2012 AUVERNIER

info@amcc-neuchatel.ch

www.amcc-neuchatel.ch

IBAN: CH 0700 7660 0010 3245 300

5. La Collégiale : « l'écrin restauré dans lequel sera mis en lumière notre application » : état actuel des travaux de restauration, présenté par Madame Anne Dupraz, architecte EPFL-SIA

Anne Dupraz retrace l'histoire de la construction de la Collégiale et évoque en particulier la restauration du 19^{ème} siècle. Erigée entre la fin du 12^{ème} et la fin du 13^{ème} siècle, la Collégiale est à la fois romane et gothique. Elle a connu une importante restauration au 19^{ème} siècle, menée par l'architecte Léo Châtelain, qui a notamment fait construire la tour nord et sa flèche. On lui doit également le ciel étoilé et le mobilier.

De très importants travaux de restauration sont actuellement en cours. Ils ont débuté en 2009 et s'achèveront à Pâques 2022. La stratégie de restauration retenue est dite « au carré », ce qui signifie que seules les restaurations de Léo Châtelain seront prises en compte, à savoir la restauration des sols, des murs, des voûtements et de la menuiserie.

En 2009, le chantier a débuté par la restauration de l'enveloppe extérieure du bâtiment, des façades, de la ferblanterie, de la charpente et du cloître.

Dès 2017, afin de toujours garder une partie de la Collégiale ouverte, la restauration intérieure s'est faite en deux étapes. La première, le chœur (à l'est) où se trouve notre monument des Comtes et des Comtesses, s'est déroulée jusqu'à fin 2019.

Actuellement, la nef, donc la partie ouest de la Collégiale est fermée et en cours en restauration.

L'orgue de 12 tonnes a été déplacé avec peine, vu son poids, sa taille et la fragilité du sol, c'est pourquoi on a dû faire appel à une entreprise spécialisée.

Lors la restauration des sols, on en a profité pour effectuer des fouilles archéologiques et de nombreuses tombes ont été découvertes. Il a également fallu renforcer les sols et poser un nouveau chauffage en adéquation avec les exigences modernes.

Un important travail sur les murs et les voûtements a été réalisé, employant diverses techniques. Le ciel étoilé a retrouvé tout son éclat.

On s'est aperçu que des pierres blanches apparaissaient à côté de la pierre d'Hauterive. Dans la construction initiale de l'édifice, le chœur roman à l'est est



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

antérieur à la nef gothique, qui compte beaucoup plus de pierres blanches que le chœur. On en déduit donc que les bâtisseurs de cette époque manquaient de pierre d'Hauterive et qu'ils ont dû trouver une solution à ce problème, d'où ce nombre important de pierres calcaires (blanches).

Dans un futur proche, les travaux de restauration des murs seront terminés en juillet 2021. Puis, de septembre à novembre, les grilles seront restaurées et un terrazzo sera posé. Enfin, de novembre 2021 à mars 2022, on réinstallera l'orgue Walker (restauré) et les orgues Saint-Martin. Il est prévu d'intervertir les deux orgues, pour des raisons de luminosité et de courants d'air, car ceux-ci peuvent désaccorder les instruments.

L'inauguration aura lieu le 17 avril 2022 (jour de Pâques).

6. Calendrier du lancement de l'application

La présidente nous informe de la fermeture de la Collégiale du 6 septembre 2021 au 17 avril 2022.

Le vernissage de Monumentissimo ! aura lieu au cloître de la Collégiale vendredi 2 juillet 2021, à 17h00. Le programme sera envoyé aux membres de l'AMCC prochainement.

Le matin même, sur place, se déroulera le point de presse avec Mme la Présidente de la Ville Violaine Blétry-de Montmollin, MM. Gehrig, Hofer, Besson et la présidente de l'AMCC, avec tests de l'application en présence des journalistes.

Du 5 au 20 juillet, un clip sera diffusé sur les écrans de transN, grâce au généreux soutien de la Ville de Neuchâtel.

Pour donner suite à une question d'un membre, M. Hofer indique qu'il est préférable que les visiteurs utilisent leurs écouteurs à l'intérieur de la Collégiale. M. Monney précise qu'un QR-code sera disposé devant le monument pour permettre aux visiteurs d'accéder facilement à l'application.



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

7. Présentation des comptes, exercices 2019 et 2020

En l'absence de la trésorière, Geneviève Roulet présente les comptes de l'association.

Au 31 décembre 2019, le total des recettes de l'AMCC se montait à CHF 60'430.-. Le total des charges se montait quant à lui à CHF 1115.70; ce qui implique que le résultat de l'exercice se soldait à CHF 59'314.30, constituant le capital de l'AMCC à cette date.

L'essentiel des recettes 2019 a été constitué par des dons, par les sponsors et les cotisations des membres.

L'essentiel des charges pour cet exercice est constitué des honoraires de la demande d'exonération fiscale : CHF 646.20 et quelques autres menues dépenses.

Au 31 décembre 2020, le total des recettes de l'AMCC se montait CHF 14'992.-. Le total des charges se montait quant à lui à CHF 25'733.55, ce qui implique que le résultat de l'exercice se soldait à CHF -10'741.55. Le capital de l'AMCC se montait quant à lui à CHF 48'572.75, à cette date. L'essentiel des recettes 2020 a été constitué par des dons et les cotisations des membres.

L'essentiel des charges pour cet exercice est constitué par les acomptes versés à dna-studios pour la réalisation et le développement de l'application Monumentissimo ! à hauteur de CHF 20'000.- en deux versements de CHF 10'000.- sur un total de CHF 40'000.-, ainsi que les différents honoraires versés aux traducteurs et aux acteurs•trices de la version française de Monumentissimo !

Une copie des comptes de résultats des exercices 2019 et 2020 a été mise à disposition des membres présents qui le souhaitaient.

8. Rapport du vérificateur des comptes, exercices 2019 et 2020

En sa qualité de contrôleur, Jean-Denis Roulet a procédé à la vérification des comptes de l'AMCC pour la période du 23 janvier au 31 décembre 2019 et la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Le capital à la fin de l'exercice 2019 est de CHF 59'314.30.



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

AMCC - Association du Monument des Comtes et des Comtesses

Route des Clos 149 - 2012 AUVERNIER

info@amcc-neuchatel.ch

www.amcc-neuchatel.ch

IBAN: CH 0700 7660 0010 3245 300

Le capital à la fin de l'exercice 2020 est de CHF 48'572.75.

Toutes les pièces comptables pour les deux périodes lui ont été remises. La comptabilité de l'AMCC est soigneusement tenue. Les bilans et les comptes de résultat concordent avec la comptabilité.

Sur la base de son contrôle, Jean-Denis Roulet propose à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec remerciements à la trésorière et au contrôleur des comptes.

9. Divers

Geneviève Roulet indique qu'à ce jour, l'AMCC compte 60 membres. Mme Hirschy a souhaité se retirer du comité. La présidente la remercie pour son soutien à la réalisation du dossier permettant la recherche de fonds.

Le comité est reconduit dans ses fonctions.

La présidente propose l'entrée au comité d'Arnaud Besson, ce qui est accepté.

La présidente remercie Mmes Anne Dupraz, Odile Roulet et MM. Jacques Bujard, Lionel Bartolini, Christophe d'Epagnier et Salomon Rizzo, ainsi que toute l'équipe de dna-studios.

Mme Rodeschini, archiviste adjointe, remercie la présidente de son travail au nom de l'Etat de Neuchâtel qu'elle représente et se réjouit d'en découvrir les résultats.

Le contrôleur des comptes est réélu à l'unanimité.

10. Visite de la Chapelle des comtes (petits groupes)

Monsieur Jacques Bujard a la gentillesse de nous faire visiter la Chapelle des Comtes. Jean de Fribourg a construit cette chapelle située à l'ouest de la cour du château, au milieu du 15^{ème} siècle. On y découvre également un petit oratoire privé la jouxtant, réservé aux comtes et à leurs familles. Au cours des siècles, la chapelle a connu de



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

AMCC - Association du Monument des Comtes et des Comtesses
Route des Clos 149 - 2012 AUVERNIER
info@amcc-neuchatel.ch
www.amcc-neuchatel.ch
IBAN: CH 0700 7660 0010 3245 300

nombreuses fonctions (dortoirs, salle des archives de droit, salle de réunion) et a été récemment restaurée. Cette visite a enchanté les membres de l'AMCC, grâce à la culture de Monsieur Bujard que nous remercions une fois de plus pour sa disponibilité.

La présidente conclut : « Météo lumineuse, AMCC radieuse », puis convie les membres à prendre un apéritif offert par l'Etat de Neuchâtel dans la cour du château qu'elle remercie pour son hospitalité.

La séance est levée à 19h00.

La rédactrice du procès-verbal : Odile Roulet